Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-212901532-20260528-COM20260510-DE

Commune de Névez (29920)

Extrait du registre des délibérations de la séance
Du Conseil municipal du 28 mai 2026

Nevez
Pays des Pierres Debout
Bro Mein Zao

L'an 2026, le 28 mai 2026 à 18 heures et 2 minutes, le Conseil municipal de NEVEZ, légalement convoqué le 22 mai 2026, s'est réuni en mairie de NEVEZ, sous la présidence de **M. Dominique GUILLOU, Maire**.

Etaient présents : M. Dominique GUILLOU, Mme Yveline GOURLAOUEN, M. Jean-Louis BLOT, Mme Cathy BERTHOU, M. Nicolas LE GOFF, M. Jean-Guy MAO, Mme Laurie BREBANT, M. Jean-Luc ESCHERICH, M. Gérard MARTIN, M. Olivier MICHAL, M. Hubert GAILLARD, M. Olivier GROSJEAN, Mme Anne-Marie LE DOEUFF, M. Olivier PENCREAC'H, Mme Caroline LE GOUALLEC, Mme Maryvonne JAFFREZOU, M. Bruno POSTEC, Mme Sandrine MANUSSET, Mme Stéphanie SELLIN.

Les conseillers suivants ont donné procuration :

Mme Françoise BOURHIS au Maire

Mme Céline RIGOUS à M. Nicolas LE GOFF

Mme Sophie SELLIN à Mme Cathy BERTHOU

M. Fabian SALAUN à Mme Stéphanie SELLIN

Le secrétaire de séance :

M. Jean-Louis BLOT a été élu secrétaire de séance.

Membres en exercice : 23
Quorum : 12
Présents : 19
Procuration : 4
Absent : 0

Délibération 2026 05 10- Finances- Autorisation au Maire de solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales au titre du Fonds de Modernisation des Etablissements d'accueil du jeune enfant (Fme)

Rapporteur : L. BREBANT

La commune de Névez, comme en 2025, prévoit plusieurs aménagements sur la structure de la crèche pour améliorer l'espace de vie des enfants et des professionnels et leur sécurité dans celui-ci. Les travaux prévoient également des aménagements à destination des familles.

Le coût prévisionnel du projet est le suivant :

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-212901532-20260528-COM20260510-DE

Coût prévisionnel du projet		
Désignation	Coût HT	Coût TTC
Complément rénovation bordures bois des fenêtres	25 740,00 €	30 888,00 €
Casiers de rangement pour les enfants	291,88 €	350,26 €
Portes manteaux pour les enfants	353,82 €	424,58 €
Installation d'un plan de change	95,75 €	114,90 €
Réaménagement des toilettes du RAM	140,96 €	169,15 €
Réaménagement du hall d'accueil (change et assises)	753,35 €	904,02 €
Assiettes compartimentées	154,20 €	185,04 €
Réaménagement du local poussettes	773,44 €	928,13 €
Eclairage extérieur crèche	945,08 €	1 134,10 €
Occulus portes	600,00 €	720,00 €
Variateurs de lumières intérieur crèche	1 946,64 €	2 335,97 €
Remplacement 2 toilettes enfants	280,60 €	336,72 €
Matelas	370,20 €	444,24 €
Installation dispositif cartes pointeuse	335,00 €	402,00 €
Total	32 780,92 €	39 337,10 €

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Plan de financement		
Désignation	Montant prévisionnel	%
CAF	26 224,74 €	80%
Commune	6 556,18 €	20%
Total	32 780,92 €	100%

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que ces aménagements doivent permettre l'amélioration d'un service public communal ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'autoriser le Maire à solliciter la subvention pour un montant maximum de 26 224,74 € auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère au titre du Fonds de Modernisation des Etablissements d'accueil du jeune enfant 2026 ;
- d'autoriser le Maire à signer tout document en lien avec cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Dominique GUILLOU,

